02.05.2017 – 10:00 Uhr

Assureur-maladie CONCORDIA: Un exercice annuel fructueux et 25'000 nouveaux assurés

Lucerne (ots) -

Pour CONCORDIA, l'exercice 2016 a de nouveau été un franc succès. Nous avons en effet obtenu un résultat positif dans les deux

sociétés CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA et CONCORDIA Assurances SA. L'excédent de produits, qui a atteint un total de CHF 102 millions, vient alimenter les réserves. Celles-ci garantissent en premier lieu la stabilité financière et la solvabilité de CONCORDIA et lui permettent également d'amortir les hausses de prime et de proposer des réductions de prime. Ainsi, CONCORDIA, dont l'organisation faîtière est une association à but non lucratif, a reversé en 2017 CHF 30 millions issus de ses réserves à ses assurés qui disposent de l'assurance de base en Suisse.

Grâce au contrôle des factures, CONCORDIA a pu réaliser des économies de CHF 228 millions l'année passée. Parallèlement, pour chaque franc de prime versé pour les assurances selon la loi sur l'assurance-maladie (LAMal), seuls 4.9 centimes ont été consacrés aux charges administratives, tandis que le reste a servi à financer les paiements de prestations en faveur de nos assurés.

Par ailleurs, CONCORDIA a pu souhaiter la bienvenue à 25'000 nouveaux assurés dans l'assurance de base.

Chiffres clés de l'exercice annuel 2016

- Assurés dans l'assurance de base, Suisse et Liechtenstein au 01.01.2017: 601'000
- Collaborateurs: 1'200
- Agences: 230
- Résultat global: CHF 102 millions
- Résultat CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA: CHF 59 millions
- Résultat CONCORDIA Assurances SA: CHF 43 millions
- Primes acquises pour toutes les branches d'assurance: CHF 2.5 milliards
- Charges de prestations: CHF 2.3 milliards
- Ratio combiné LAMal: 98.1 %
- Ratio combiné LCA: 96.8 %
- Taux de frais d'administration LAMal: 4.9 %

Résultat global de toutes les branches d'assurance en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein

Ce réjouissant résultat global est aussi bien attribuable à l'assurance obligatoire des soins qu'aux assurances complémentaires. Grâce à un excédent de produits de CHF 102 millions, l'ensemble des capitaux propres a atteint CHF 943 millions, ce qui correspond à un taux de capitaux propres de l'ordre de 35 %. En outre, CONCORDIA dispose de toutes les réserves nécessaires pour pouvoir honorer à tout moment ses engagements financiers envers ses clients.

Par rapport à l'année précédente, les primes acquises ont augmenté de CHF 70.2 millions (+2.9 %) pour totaliser CHF 2.5 milliards, alors que les charges de prestations ont accusé une hausse de CHF 62.4 millions (+2.7 %) et s'élèvent désormais à CHF 2.3 milliards.

CONCORDIA gère des placements de capitaux à hauteur d'environ CHF 2.2 milliards. Ces fonds reflètent les provisions et réserves appartenant aux assurés. Dans le domaine des placements de capitaux, la préservation de ce patrimoine constitue dès lors la priorité suprême de CONCORDIA. Malgré une stratégie de placements prudente et une situation délicate sur les marchés, il a été possible d'obtenir un rendement des placements positif, respectivement de 2.6 % pour CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA et de 2.3 % pour CONCORDIA Assurances SA, ce qui s'est traduit par un résultat des placements de capitaux de près de CHF 56 millions.

Vous trouverez de plus amples informations ainsi que la version intégrale du rapport de gestion à télécharger sur www.concordia.ch.

Contact:

Astrid Brändlin, medienanfragen@concordia.ch

Medieninhalte

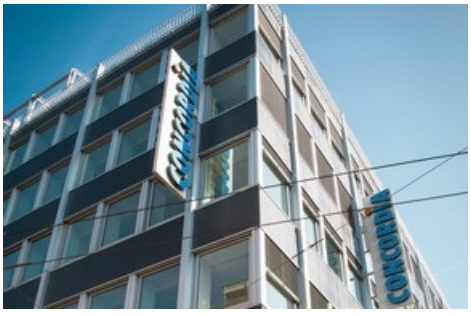

Siège principal de CONCORDIA à Lucerne. Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100004587 / L'utilisation de cette image est pour des buts redactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/CONCORDIA"

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004587/100801897 abgerufen werden.